

Concours ICNA externe 2026 - **National**

RAPPORT de la Présidente du Jury

1. Commentaires généraux

Le jury d'admissibilité s'est réuni le 1er juin 2026 et le jury d'admission le 22 juillet 2026.

3878 candidats étaient inscrits à l'épreuve, 1184 ont été admissibles et 145 ont été admis sur les 145 places offertes.

Pour les différentes filières, les résultats d'admissibilité sont les suivants :

- Filière MP : 428 admissibles
- Filière PSI : 451 admissibles
- Filière PC : 274 admissibles
- Filière MPI : 31 admissibles

Les résultats d'admission sont les suivants :

- Filière MP : 52 admis en liste principale et 112 en liste complémentaire
- Filière PSI : 52 admis en liste principale et 146 en liste complémentaire
- Filière PC : 38 admis en liste principale et 103 en liste complémentaire
- Filière MPI : 3 admis en liste principale 12 en liste complémentaire

2. Éléments statistiques

	Places offertes	Candidats inscrits/ candidatures validées avec attestation médicale	Admissibles	Admis	Liste complémentaire
2020	102	2899/1071		102	398
2021	16	2762/1154	92	16	30
2022	81	2801/1095	617	81	237
2023	90	3131/1578	794	90	281
2024	143	3329/1943	987	143	330
2025	148	3739/2093	1106	148	386
2026	145	3878/1840	1184	145	373

3. Rapport de l'épreuve d'entretien avec le jury

Epreuve orale d'entretien avec le Jury

L'épreuve d'entretien avec le jury s'est globalement bien déroulée. Les prestations des candidats ont été de qualité très différente, tant sur la maîtrise de la langue française, la facilité à s'exprimer oralement de façon claire, les connaissances du métier de contrôleur aérien et ses spécificités, celles du secteur aéronautique général, l'actualité générale ou encore la connaissance de soi.

Un point concernant les problèmes d'élocution est remonté. La grille d'observation et d'aide à la notation pour les entretiens spécifiques avec le jury n'a jusqu'à présent pas été revue depuis plusieurs années. Elle mériterait peut-être d'être mise à jour pour apporter des précisions sur une capacité d'élocution compatible avec le métier de contrôleur aérien.

Le nombre de candidats admissibles a entraîné des journées relativement chargées pour les examinateurs de l'épreuve sauf pour la filière MPI pour laquelle les examinateurs étaient mobilisés toute une journée pour n'avoir finalement le plus souvent que deux ou trois candidats.

La note éliminatoire à 8 est évoquée avec la difficulté de noter au plus juste autour de cette note, rappelant que seule une note strictement inférieure à 8 est éliminatoire. La modification des textes est en cours pour augmenter cette note éliminatoire à 10.

En raison de la canicule, les conditions de déroulement des épreuves orales ont été rendues plus difficiles sur certains jours. Toutefois, aucun incident n'a été constaté et les épreuves se sont déroulées normalement.

Enfin, il n'y a eu aucun problème technique concernant le matériel informatique qui était fourni cette année par l'ENAC.

4. Eléments généraux

Sur les 1184 candidats admissibles, 20% d'entre eux ne se sont pas présentés à l'épreuve d'entretien spécifique ENAC Contrôleur aérien, répartis comme suit :

- MP : 84
- PSI : 93
- PC : 50
- MPI : 5

Par ailleurs, il y a eu environ 10% de de notes éliminatoires attribuées lors des épreuves orales d'entretien spécifique ICNA, ce qui est largement inférieur à 2025 :

- MP : 55 (140 en 2025)
- PSI : 36 (131 en 2025)
- PC : 20 (68 en 2025)
- MPI : 2 (21 en 2025)

Sur les 1184 candidats admissibles, le nombre de notes éliminatoires attribuées lors des épreuves orales d'anglais est très important : 345 candidats sont concernés par la note éliminatoire de 12, soit 29%. La moyenne du concours CCINP sur les épreuves orales d'anglais est aux environs de 12 sur toutes les filières.

Cela appuie la préconisation de l' abaissement de la note éliminatoire à l'épreuve d'oral d'anglais de 12 à 10 faite en 2025.

5. Conclusion

Les oraux du concours 2026 se sont déroulés de manière nominale.

La Présidente et le Jury félicitent une nouvelle fois les acteurs de l'organisation et du suivi de ce concours 2026.

La présidente du jury par intérim

Frédérique LAFFONT DERREZ

